

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

du 16 octobre 2017

n°18

page 1/2

EXTRAIT:

**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25

PRESENTS (25) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINED, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, M.BARBOT, Mme DE COURREGES, M.GAUTHIER, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (0) :

EXCUSES (0) :

Secrétaire de séance : Monsieur Bruno SULLI

RAPPORTEUR : Madame Evelyne AZIHARI

OBJET : Subvention pour la réalisation d'une étude de faisabilité - Projet Plastil - Audacie

La communauté d'agglomération de Grand Châtellerault s'est engagée dans une démarche d'économie circulaire appelée CODEC (contrat d'objectifs déchets économie circulaire), suite à un programme local de prévention des déchets (PLPD), en partenariat avec l'ADEME. Durant le PLPD, de nombreuses actions à destination des entreprises ont eu lieu, développant ainsi un réseau d'acteurs et de synergies. Suite au PLPD, la majorité de ces acteurs ont été conviés à une réunion de travail pour co-construire les futures actions « économie circulaire ». C'est dans ce cadre qu'AUDACIE a rencontré CDA développement pour tenter de lancer un projet innovant de recyclage des textiles. Une première réunion entre Audacie, CDA développement, le pôle des éco-industries, Futuramat et le service gestion des déchets a eu lieu en début d'année 2017 afin de co-construire le projet et les différents tests nécessaires à l'étude.

Plastil' est un projet de fabrication de plastiques bio-sourcés à partir de textiles non valorisables. Ce dernier est en totale corrélation avec les attentes du programme d'économie circulaire, que ce soit sur le lien entre entreprises, le réemploi de matériaux, l'innovation, et la création d'emploi. En effet, si les essais sont concluants, Audacie a estimé qu'un équivalent temps plein voire deux seraient nécessaires, ainsi que des formations supplémentaires pour ses agents (utilisation d'un broyeur, sur-tri, revente en local de textile broyé...).

Le projet de test est accompagné par le pôle des éco-industries et le service gestion des déchets. Audacie s'associe à CDA développement (injecteur plastique) et Futuramat (producteur de bio plastiques) pour mener les essais, ainsi qu'à trois prestataires pour le broyage du textile. Audacie n'ayant pas de broyeur, il est important de tester les plastiques obtenus à partir de trois granulométries différentes, avant d'engager un éventuel investissement dans un broyeur textile.

Dans le cadre du CODEC et du budget alloué à l'économie circulaire et des compétences du service gestion des déchets, ce dernier a été sollicité afin de verser à Audacie une subvention pour l'étude de faisabilité pour le développement du projet Plastil. Le montant global du projet-test s'élève à 44254€, le service gestion des déchets a été sollicité pour participer à hauteur de 13%, soit 5754 €.

* * * * *

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

Acquitté en PREFECTURE le: 17/10/2017

Délibération du bureau prise par délégation

du 16 octobre 2017

n°18

page 2/2

VU l'article I.6 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés,

CONSIDERANT que le projet Plastil répond aux attentes d'économie circulaire, et que ce dernier nécessite une étude de faisabilité,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- de verser une subvention de 5754€ à Audacie, pour l'étude de faisabilité pour le développement du projet Plastil
- autorise le président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

La dépense sera imputées sur la ligne 812.14/6574/3460

UNANIMITE

Certifié exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault le

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER